

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1787/SG/CD la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.

n° 72-1787/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
30 décembre 1972

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro
10 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Et rendue exécutoire la délibération n° 294/7° L du 19 décembre 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.